



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Seine-Maritime

Commune : Rouen

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Ouen et Chambre des Clercs

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Ouen et Chambre des Clercs

Protection : classement

Arrêté : classement le 31/12/1840

Étendue de la protection : Eglise Saint-Ouen

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.